# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.05.2011 Révision: 10.05.2011

Révision: 10.05.2011 Numéro de version 8

Page: 1/7

# 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: CS Rostlöser mit MoS2
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans

- · Emploi de la substance / de la préparation in accordance with product designation
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Firma

E+H Services AG Industriestraße 14 CH-4658 Däniken

Telefon: 41(0)62 288 61 11 Telefax: 41(0)62 288 61 60 Email: info@eh-services-ch

- · Service chargé des renseignements: Vertriebsabteilung
- · Numéro d'appel d'urgence:

Notfallauskunft

Toxikologisches Informationszentrum

CH-8028 Zürich Notfallnummer 145

Telefon: 41(0)44 251 51 51

## 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



F+; Extrêmement inflammable

R12: Extrêmement inflammable.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

Attention! Récipient sous pression.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- · Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

F+ Extrêmement inflammable

· Phrases R:

12 Extrêmement inflammable.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 2)

Page : 2/7

Date d'impression : 10.05.2011 Révision: 10.05.2011 Numéro de version 8

#### Nom du produit: CS Rostlöser mit MoS2

(suite de la page 1)

- · Phrases S:
  - 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 3 Conserver dans un endroit frais.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
- 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dange-reux ou spéciaux.
- 43 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.
- · Identification particulière de certaines préparations:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

- · Classification selon la directive 75/324/CEE: Extrêmement inflammable
- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dange	omposants dangereux:		
CAS: 106-97-8	butane	25-50%	
EINECS: 203-448-7			
	🊸 Flam. Gas 1, H220; 🔷 Press. Gas, H280		
	distillats légers (pétrole), hydrotraités	25-50%	
EINECS: 265-149-8	<b>★</b> Xn R65		
	R66		
	<b>♦</b> Asp. Tox. 1, H304		
CAS: 74-98-6	propane	10-25%	
EINECS: 200-827-9			
	\delta Flam. Gas 1, H220; 🥎 Press. Gas, H280		

- Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu
   hydrocarbures aliphatiques ≥ 30%
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:
- Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- · Après ingestion: Demander immédiatement conseil à un médecin.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

(suite page 3)

Page : 3/7

Date d'impression : 10.05.2011 Révision: 10.05.2011 Numéro de version 8

Nom du produit: CS Rostlöser mit MoS2

(suite de la page 2)

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

106-97-8 butane

VME 1900 mg/m³, 800 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Page : 4/7

Date d'impression : 10.05.2011 Révision: 10.05.2011 Numéro de version 8

Nom du produit: CS Rostlöser mit MoS2

(suite de la page 3)

- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

## 9 Propriétés physiques et chimiques

<ul> <li>Informations sur les propriétés phys</li> <li>Indications générales</li> </ul>	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
· Aspect:			
Forme:	Aérosol		
Couleur:	Brun		
· Odeur:	Caractéristique		
· Seuil olfactif:	Non déterminé.		
· valeur du pH:	Non déterminé.		
· Changement d'état			
Point de fusion:	Non déterminé.		
Point d'ébullition:	-44°C		
· Point d'inflammation:	-97°C		
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.		
· Température d'inflammation:	231°C		
· Température de décomposition:	Non déterminé.		
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.		
· Limites d'explosion:			
Inférieure:	0,5 Vol %		
Supérieure:	10,9 Vol %		
· Pression de vapeur à 20°C:	8300 hPa		
· Densité à 20°C:	0,65547 g/cm³		

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 10.05.2011 Révision: 10.05.2011

Numéro de version 8

Page: 5/7

Nom du produit: CS Rostlöser mit MoS2

		(suite de la page 4
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation	Non applicable.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Pas ou peu miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	efficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	Non déterminé.	
· Teneur en solvants:		
Solvants organiques:	99,3 %	
Teneur en substances solides:	0,1 %	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

# 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

· Valeurs LL	eurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:			
64742-47-8	distillats	légers (pétrole), hydrotraités		
Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (lapin)		
Inhalatoire	LC50/4 h	5 mg/l (rat)		

- Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- · des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

### 12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:

### 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités

IC50 / 72 h | 10 - 100 ml/l (Algen) LC50 / 96 h | 10 - 100 mg/l (fish)

- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Page : 6/7

Date d'impression : 10.05.2011 Révision: 10.05.2011 Numéro de version 8

Nom du produit: CS Rostlöser mit MoS2

(suite de la page 5)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

 Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):



· Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de

produits dangereux - route et train): 2 5F Gaz.

Indice Kemler:

No ONU: 1950
Groupe d'emballage: Etiquette de danger: 2.1

· Nom d'expédition des Nations unies: 1950 AÉROSOLS

· Code de restriction en tunnels

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):



 · Classe IMDG:
 2.1

 · No ONU:
 1950

 · Label
 2.1

· Groupe d'emballage: · No EMS: F-

No EMS: F-D,S-U
 Marine Pollutant: Non
 Désignation technique exacte: AEROSOLS

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA:
 No ID ONU:
 Label
 2.1
 1950
 2.1

(suite page 7)

Page: 7/7

Date d'impression: 10.05.2011 Révision: 10.05.2011 Numéro de version 8

Nom du produit: CS Rostlöser mit MoS2

(suite de la page 6)

- · Groupe d'emballage:
- · Désignation technique exacte:

AEROSOLS, flammable

- · "Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1
- · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
- · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

# 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

R12 Extrêmement inflammable.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Service établissant la fiche technique: Department of product security

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO) GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente